

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 77 (1948)

Heft: 6-7

Rubrik: Tâches complémentaires de l'école

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'importance des thèmes traités, le lieu et l'accueil chaleureux que Romont nous réserve nous engagent à répondre avec joie et enthousiasme à l'appel du comité. *Le Comité de la S. F. E.*

Horaire de la Journée

Arrivées : train de Fribourg :	8 h. 42. (Selon nouvel horaire.)
» Lausanne :	9 h. 00.
» Bulle :	8 h. 21. (Il est difficile d'arriver plus tôt ; il y aura des cars aussi.)
Départ du cortège pour l'église :	9 h. 15.
Messe de <i>Requiem</i> :	9 h. 30.
Cortège, puis discussion :	10 h.
Banquet :	12 h. 30.
Grande manifestation, casino :	15 h. (durée 1 ½ h.).
sous la direction de Jo. Bæriswyl.	

Tâches complémentaires de l'école

Comment les vacances peuvent-elles être un complément de l'école ?

Les vacances sont le temps pendant lequel les études sont interrompues dans les classes. Elles sont une période de repos qui ne signifie pas oisiveté absolue, mais changement d'occupation et saines récréations.

Pour qu'elles profitent réellement à l'enfant, les vacances devraient l'enlever à son milieu habituel afin qu'il change d'*occupation*, d'*ambiance* et même d'*air* (ville). L'écolier devrait se *reposer* 2 à 3 heures par jour, *s'amuser* à des jeux qui lui plaisent, *s'occuper* à des travaux faciles et de peu de durée, se *promener* en forêt ou dans la campagne.

Ces vacances respecteront la *liberté* de l'enfant. Il ne s'agit pas de lui laisser risquer n'importe quoi, mais de lui accorder la plus large indépendance. Rester dans l'ombre, n'intervenir que sollicité, laisser agir en surveillant discrètement. Chaque fois qu'il le pourra, l'enfant décidera lui-même de ses faits et gestes et prendra ses responsabilités. Ne brisons pas l'élan et les réactions, mais dirigeons-les, disciplinons-les sans contrarier à tout instant.

I. Comment l'école peut-elle préparer ses élèves à l'activité libre des vacances et développer la personnalité ?

Pour que l'enfant puisse jouir pleinement de ses vacances, pour qu'il en tire un rendement, tant au point de vue moral et intellectuel que physique, il faut que ces vacances soient *préparées*.

Cette préparation se fera tout au long de l'année. Les enfants doivent acquérir à l'école une manière de *regarder*, d'*observer*, d'*entendre*, de *penser*, de

juger. Il est rare de rencontrer des enfants qui sachent par eux-mêmes observer les faits et les êtres qui les entourent. C'est la tâche de l'école de les initier, de leur faire ouvrir les yeux !

Ces deux qualités maîtresses : *observation* et *réflexion* étant acquises, l'enfant doit être à même, pendant les vacances, de tirer le maximum de son contact avec la *vie*.

La leçon de choses, les sciences naturelles, la géographie, l'histoire, les promenades et excursions semblent être les disciplines qui se prêteront le mieux à l'éducation de ces deux qualités. La personnalité, elle, tirera grand profit des leçons de lecture et de dessin.

La *leçon de choses* est à la base de cette préparation. Au début, elle tendra surtout à développer l'esprit d'observation. Cet enseignement peut être gradué du cours élémentaire au cours supérieur. Exemple : le morceau de pain : semailles, germination, fonction des racines, des feuilles, le chaume, l'épi, le grain, la merveilleuse vie des plantes, le battage, le moulin ; autant de notions que chacun pourra vérifier pendant les vacances.

Les *sciences naturelles*. Cette discipline fait suite aux leçons de choses. Elle est appelée également *histoire naturelle* ou *leçon de connaissances usuelles*. Elles développent l'enfant d'une manière certaine, le mettant en contact direct avec les êtres et les choses. Cet enseignement sera autant que possible basé sur l'observation directe, en plein air, des animaux, végétaux et minéraux laissés dans leur milieu naturel. Cela permettra des *recherches personnelles*, des *initiatives variées*. Dans le « grand livre de la nature », l'écolier apprendra à discerner les vraies richesses, le *beau*.

Il faudra surtout *ouvrir sa curiosité*, le « lancer ». Il n'y aura plus alors qu'à le laisser à ses recherches, à s'y intéresser, à les compléter, à lui fournir le moyen de se documenter. Ces leçons de connaissances usuelles resteront à *la portée de nos élèves*. Pas de nomenclatures, de classifications scientifiques rigoureuses, de grandes théories où ils se perdraient. Restons-en aux données générales qui seront capables de préparer le travail individuel.

Les *leçons de géographie*. Dès les premières leçons, l'enfant devra observer le village et ses alentours : champs, forêts, ruisseaux, etc. Dans un tas de sable, en plein air, le maître reproduira les « creux et les bosses » des environs, donnant ainsi des images très nettes des montagnes, des collines, des vallées et des vallons. Les plus grands observeront les richesses naturelles du pays, les cultures particulières. Ils chercheront à mieux connaître les métiers et les industries propres au village, à la région, acquérant ainsi l'amour, le respect et la fierté de la terre où ils vivent.

Dans les *leçons d'histoire*, l'observation sera également entraînée. Dans chaque contrée, dans chaque village, le passé se rattache à une église, à un monastère, à un château, à des ruines. Bien stimulé, l'enfant curieux cherchera à se documenter, à apprendre l'histoire locale directement de la bouche des « anciens ».

Les *promenades et excursions* devront être une synthèse des quatre disciplines précédentes. Si leur organisation offre certaines difficultés, spécialement dans les écoles à degrés multiples, n'oublions pas qu'elles ne seront profitables qu'à la condition d'avoir été *préparées avec soin*. Il faudra savoir l'endroit exact où l'attention des enfants devra être mise en éveil (action de l'eau, végétation, nature du terrain, relief, etc.). Faisons-lui remarquer la beauté d'un coin de

chez nous : ce paysage est beau ! pourquoi ? (couleur, disposition des forêts et des collines, les divers plans, harmonie de l'ensemble, etc.).

La *lecture*. Les chapitres traitant les saisons, le travail de la terre, la série des Jacqui et Tititte prépareront l'enfant à voir d'un regard nouveau les spectacles familiers... trop familiers ! Pendant les vacances, il « volera de ses propres ailes ». L'un, faisant preuve de *personnalité*, se dirigera vers l'histoire, un autre, vers les récits d'aventures, un troisième fera des lectures scientifiques.

Le *dessin* développe l'imagination, la mémoire, la fantaisie. Il faudrait une *méthode de dessin très simple* permettant l'extériorisation facile et rapide de la personnalité.

La leçon de choses, les sciences naturelles, l'histoire, les promenades et excursions seront donc la *préparation lointaine* des vacances.

La lecture et le dessin développent la *personnalité* ! Cela permettra de transformer les « heures vides » des vacances en « heures productives » tout en restant des moments de délasserement.

Il y aura aussi une *préparation prochaine*. On donnera, à la veille des vacances, des *conseils pratiques* et des *directives précises* sur les observations qu'il faudra faire. Nous y reviendrons en parlant des devoirs de vacances.

II. Comment se présentent les vacances pour les élèves de la campagne et ceux de la ville ?

A la campagne. Certains grands écoliers, à la fin des vacances, sont « contents de retourner à l'école » ! Ils pourront s'y reposer physiquement. En effet, à la campagne, les vacances coïncident avec les divers travaux des champs et la conviction y règne qu'elles sont instituées *uniquement* pour permettre aux enfants de collaborer aux travaux agricoles et non pour leur procurer *aussi* du repos. Le manque de personnel agricole aggrave encore la situation. Beaucoup de parents cherchent à faire « rendre » à leur progéniture le maximum. Ils conçoivent difficilement que les élèves — comme le maître, du reste — ont besoin de délasserement. Selon eux, lorsque le temps n'est pas favorable, le travail scolaire devrait reprendre ! Les élèves de la campagne n'auront donc ni le temps ni le goût de s'adonner à des tâches scolaires.

Mais les vacances rurales ont cependant un bon côté. L'enfant reste dans sa famille, en pleine campagne, se fortifie au grand air et au soleil. En aidant ses parents, il commence l'apprentissage de sa future profession (agriculteur ou ménagère). Il est presque toujours en contact direct avec la nature : avec la *terre* qu'il faut labourer, bêcher avant de lui confier la semence, avec la *haie* pleine de vie et de mystère, avec la *prairie* où vivent les fleurs et les insectes.

Pendant la période où il « gardera les vaches », le petit berger aura le temps de s'adonner à la lecture, aux jeux, aux travaux manuels. Ce sera l'occasion pour le maître de le préparer à cette activité libre par des conseils et des directions données en classe.

Les vacances de la campagne seraient en somme idéales si les enfants n'étaient pas, trop souvent, astreints à des travaux qui ne sont pas adaptés à leur développement physiologique.

A la ville. D'après les renseignements pris auprès d'élèves de la ville de Fribourg, il ressort que :

- ¹/₁₀ reste à Fribourg ;
- ⁴/₁₀ environ vont dans les colonies de vacances, organisées par les œuvres scolaires, les paroisses, etc. ;
- ⁴/₁₀ sont placés à la campagne, chez des parents ou des connaissances ;
- ¹/₁₀ va en vacances avec les parents à la montagne ou à la campagne.

Ceux qui restent en ville ne sont certes pas les mieux lotis. Enfermés dans une chambre ou traînant dans les rues, ils risquent, personne ne pouvant s'occuper d'eux, de bien mal employer le temps des vacances et de se transformer en rôdeurs et en vagabonds. Souvent même, dans la famille où chacun s'agite, excité par les syncopes nègres de la radio, ils ne trouveront pas l'ambiance paisible et tonifiante qui leur serait nécessaire.

Les enfants de la ville qui peuvent se rendre dans des camps ou des colonies sont sans doute les plus favorisés. Ils profitent d'un horaire bien réglé et bien établi. Ils apprennent à se suffire à eux-mêmes, faisant leurs lits, s'appliquant aux travaux de nettoyage et de cuisine, apprenant à collaborer pour le bien de la collectivité. Ils sont transportés dans des contrées où les conditions matérielles et spirituelles sont autres, les habitudes différentes. Ils apprendront à connaître une région inconnue, les petits fruits, les arbres, les oiseaux, quelques fleurs ; ils verront de près les animaux domestiques ; ils observeront au travail les agriculteurs.

On s'occupera moins des enfants placés chez des parents ou des connaissances. Ils risquent souvent d'être dans la même situation que les petits campagnards qui travaillent durant les vacances plus qu'ils ne se délassent.

Il est évident que si les enfants peuvent passer leurs vacances à la campagne ou à la montagne en compagnie de parents qui s'intéressent eux-mêmes à la nature et qui y intéressent leurs enfants, ils en jouiront pleinement, tant physiquement que moralement.

III. Comment les vacances peuvent-elles être le temps de la découverte ?

Les vacances du petit paysan se passent tout entières au milieu de la nature. Nous n'avons donc pas à favoriser ce contact, mais à le préparer de façon que cette rencontre, dure et pénible parfois, s'échappe du terre à terre, soit en quelque sorte idéalisée et c'est le rôle de cette préparation.

Le maître doit être le poète qui saura faire voir la beauté d'une région, de ses habitants, du travail qui s'y fait. Si le maître sait parler de tout cela avec conviction, l'enfant s'y attachera avec toute sa personnalité.

Pendant les vacances, chacun laissera vibrer son « violon d'Ingres », faisant des *recherches personnelles et individuelles* ; des herbiers, des collections s'établiront, se perfectionneront, encouragement pour les élèves, source de valeur pour les leçons du maître.

Les nombreuses *observations occasionnelles* seront enregistrées dans le subconscient et réapparaîtront à l'appel du maître comme donné concret des leçons.

Il serait peut-être bon d'organiser les leçons de connaissances usuelles en centres d'étude correspondant aux travaux saisonniers : printemps : germination, fleurs ; avant les fenaisons : plantes et animaux de la prairie ; avant les moissons : les céréales ; avant les grandes vacances : la forêt, ses arbres, ses fleurs, ses oiseaux.

Il n'est pas nécessaire que tout s'explique en classe ; mais il faut que ce soit fait de telle façon que l'enfant ait le *désir de découvrir* lui-même des choses nouvelles qu'il sait d'avance passionnantes. Il faut qu'il en arrive à se poser lui-même des questions quand il contemple, à travers les choses, la *vie* qui s'affirme partout. Il saura, quand nous aurons éveillé en lui ce sens de la poésie et du beau, admirer un feuillage jaunissant, un champ fraîchement labouré dont le brun contraste avec le vert des prairies, la féerie d'un coucher de soleil. . .

IV. Ce que sont les vrais, les profitables devoirs de vacances !

Chacun s'accorde à affirmer que les devoirs de vacances ne doivent pas être des devoirs purement scolaires (orthographe, calcul, histoire, etc.).

Parmi ses trop nombreuses occupations, l'écolier arrivera quand même à trouver quelques instants de loisir. Il les remplira en s'occupant tout d'abord de ce qui l'intéresse. Celui qui est passionné de lecture se laissera captiver tout un dimanche après midi par un récit d'aventures. Tel autre ne pourra être arraché à la construction d'un modèle réduit d'avion, d'un télégraphe, d'un poste à galène ou de tout autre « bricolage ».

Le maître s'efforcera d'éveiller l'intérêt et l'enthousiasme et, dans la mesure du possible, procurera le matériel nécessaire. Par exemple, il conseillera à celui qui aime lire l'abonnement à telle revue de jeunesse, l'acquisition de tel bon livre. (Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, OSLJ.)

Il ne pourra conseiller à chacun la même tâche. Il tiendra compte du sexe, du tempérament, des goûts.

Peut-on exciter l'enfant à l'observation, à la réflexion ? On y arriverait par exemple en lui donnant des fiches où figurerait un questionnaire précis auquel il faudrait répondre par écrit. Exemple : noter la quantité de pommes de terre plantées et leur valeur, — surface des champs, — nombre de chars de foin rentrés, etc. Ce genre de travail se rapprochant passablement des occupations scolaires risque de ne pas plaire à chacun.

Si l'observation et la réflexion deviennent habituelles, l'enfant en vacances saura respecter la nature, la campagne, la montagne, les ruines ; il créera des collections : plantes, pierres, coquillages ; il saura étudier une région nouvelle, ses particularités, géographiques et historiques, les mœurs et les occupations de ses habitants, se préparant ainsi un bagage de connaissances utilisables lors de la rentrée en classe.

V. Les vacances rendront l'enfant heureux en lui apprenant à jouir du monde, à s'entraîner au travail joyeux

Il jouira certainement du monde, s'il est : « simple mais propre, poli et serviable, curieux mais discret, audacieux mais prudent, endurant et persévérant, mais surtout observateur ».

Cependant, ce qu'il faudra surtout lui faire comprendre, c'est que, dans ce monde, chaque élément doit être à la place qui lui a été assignée par le Créateur, que l'homme, comme tout être, a un but à atteindre, que le sacrifice d'un être est nécessaire pour assurer le bonheur d'un autre et que lui-même, tout enfant qu'il est, il a, dans le cadre où il est placé, une mission à remplir, des responsabilités à prendre.

Il fera alors joyeusement les travaux qu'il aura choisis parce qu'ils lui plaisent, mais il saura aussi accomplir « avec le sourire » ceux qui lui sont imposés.

VI. L'épanouissement des forces physiques et la pratique des sports pendant les vacances

L'écolier, pendant une plus ou moins longue période, a vécu 6 heures par jour dans l'atmosphère viciée d'une salle de classe. Dès qu'il est en vacances, il peut vivre continuellement en plein air, au soleil ; il joue avec ses camarades, il court, il saute, il grimpe. C'est le visage bronzé et les muscles durcis qu'il devrait revenir en classe.

Que penser des divers sports que peuvent pratiquer nos enfants pendant les vacances ?

La *marche*, en forêt, en plaine, en montagne, avec les parents ou des amis est certainement ce qui convient le mieux au développement physiologique de l'enfant.

La *bicyclette* ne devrait pas être pratiquée avant 9 ou 10 ans ; elle doit l'être avec modération, évitant de forcer les jeunes organes (cœur). Elle sera très utile lors des excursions de vacances, permettant de développer les connaissances géographiques et historiques.

Dans la plupart de nos villages, il existe un club de *football* ; les enfants, entraînés par l'exemple des grands, y jouent volontiers. La pratique de ce sport constitue une excellente détente. De plus, le jeu en équipe apprend que l'on ne peut pas rester seul dans l'effort, mais qu'il faut s'unir pour concourir tous au succès de l'ensemble en s'ignorant soi-même. Mais il faut, pour obtenir cette leçon d'entraide, de cran, de courtoisie, que le football soit joué dans un esprit vraiment sportif.

La *natation* n'est malheureusement que bien peu connue à la campagne. Souvent, le maître lui-même ne sait pas nager. Là où l'on n'est pas à proximité d'un lac ou d'une rivière, il n'y a pas de piscine et les étangs, les ruisseaux se prêtent parfois difficilement à l'exercice de ce sport complet qui exige persévérance et prudence, qui développe harmonieusement le corps tout entier et qui permet parfois de sauver sa vie ou celle d'autrui.

De plus en plus, lorsque les enfants jouissent de vacances en hiver, ils pratiquent le *ski*, sport excellent lui aussi ; s'il est pratiqué dans une juste mesure, il donne souplesse, endurance et courage.

Le sport bien compris et rationnellement pratiqué aura une bonne influence sur la santé des enfants. Mais encore faut-il qu'en classe, par les leçons de gymnastique, par l'initiation aux jeux, par la mise en garde contre les excès toujours à redouter, le maître ait préparé ses écoliers à la pratique des sports pendant le temps libre des vacances.

Mais gardons au sport sa vraie place. Ce n'est pas un but mais un moyen : moyen de se délasser en se fortifiant, moyen de parvenir au plein épanouissement de sa personnalité en acquérant un corps équilibré et résistant, aux réflexes rapides et sûrs, aux nerfs solides.

VII. Les observations

Nous l'avons suffisamment répété, l'enfant doit être préparé à l'observation. Que doit-il observer pendant les vacances ? La nature tout entière. Formons une nouvelle génération de ces amoureux des plantes, des oiseaux, des montagnes... dans notre siècle de motorisation et de force atomique !

Encourageons la classification de ces observations en collections diverses : albums, dessins, herbiers, etc. Rappelons-nous que c'est *durant toute l'année* que l'enfant doit être sans cesse excité à développer son sens aigu de l'observation « qui permet d'aller aux choses et de vivre de leur beauté ».

Si nous avons su donner à nos élèves *conscience de leur personnalité* et leur faire comprendre que leur comportement pendant les vacances sera un peu celui qu'ils auront plus tard dans la vie, si nous avons su les convaincre que toutes les règles de politesse, de bienséance et de piété subsistent même et surtout pendant les vacances, qu'un sacrifice librement consenti vaut bien davantage du fait qu'il n'est pas exigé, qu'ils doivent participer utilement à la vie communautaire, rendre mille services à la maison, dans la rue, aux voisins, lors de la préparation d'une fête religieuse ou profane, contribuer d'une façon ou d'une autre à la bonne marche d'une société ou d'un club ; si nous avons su les persuader qu'en agissant ainsi, ils enrichissent leur personnalité et font que plus de grandeur entre dans la famille où ils vivent, dans leur village et dans le pays ; si nous avons su leur ouvrir les yeux et le cœur à la beauté qui les entoure de partout et les initier aux merveilles dont la nature est pleine, nous aurons alors accompli notre tâche et travaillé au bien des enfants et de l'école, au progrès moral de la famille et du pays. Les vacances ne seront plus ce temps vide dont l'action est trop souvent négative ; mais elles seront un temps qui marquera profondément les enfants et les aidera à s'épanouir pleinement.

N'est-ce pas là l'essentiel de notre mission, le premier but de notre école catholique fribourgeoise ?

Conclusions générales

1. Les vacances doivent être préparées durant toute l'année ; un certain nombre de disciplines se prêtent spécialement au développement de l'observation et de la réflexion, qualités indispensables pour tirer profit du temps des vacances.
2. a) En campagne, les enfants sont souvent trop occupés pendant les vacances, cependant, ils ont l'avantage de vivre en famille et au grand air.
b) A la ville, la meilleure façon de jouir pleinement de ses vacances, c'est de se rendre dans les colonies et camps ou d'accompagner ses parents à la campagne ou à la montagne.
3. Par ses recherches individuelles et par des observations occasionnelles, si l'enfant a le désir de découvrir, il vérifiera l'enseignement qui lui a été donné et se préparera à jouir plus complètement de celui qu'il recevra par la suite.
4. Pas de devoirs scolaires ! Pas de devoirs imposés ! Encourager seulement et conseiller pour la préparation de devoirs libres correspondant aux préférences de chaque individu.
5. S'il se met bien à sa place, dans les rouages de la société, l'enfant jouira du monde et travaillera joyeusement.

6. Les sports pratiqués avec mesure seront profitables au développement physiologique et même moral des enfants, si la gymnastique scolaire les y a régulièrement préparés.
7. L'enfant doit être entraîné à l'observation toute l'année. On peut lui recommander de concrétiser ses observations de vacances par la préparation d'albums et de collections divers.

Le rapporteur cantonal,
AUGUSTIN CASTELLA.

Rapport sur la deuxième question mise à l'étude par la S.F.E. pour la réunion de Romont :

Comment le maître peut-il collaborer avec les parents et avec les organes officiels dans le choix du métier ?

Division du rapport

Introduction

- CHAPITRE I. Comment établir la collaboration du maître avec les parents dans la question du choix du métier ?
1. Collaboration par le travail en classe.
 2. La vraie collaboration entre parents et maîtres.
 3. Comment créer et entretenir les relations entre parents et maîtres ?
 4. La confiance réciproque.
- CHAPITRE II. Comment établir pratiquement cette collaboration avec les organes officiels d'orientation professionnelle ?
1. La fiche d'orientation professionnelle.
 2. La fiche psychologique.
 3. Contacts avec les orienteurs.
 4. Faire connaître les organes officiels.
 5. Question pécuniaire.
- CHAPITRE III. Les filles de nos écoles et l'orientation professionnelle.
- Conclusions pratiques.

INTRODUCTION

Eduquer signifie préparer à la vie : c'est l'idée qu'on retrouve à chaque page des nombreux ouvrages de Mgr Dévaud et qui inspirera toute notre étude. Dans les rangs des agents de l'éducation, nous ne pouvons œuvrer utilement sans tenir compte de la vie qui sera celle de notre jeunesse actuelle. Cette vie évolue ; le temps passe à une allure si accélérée que nous nous trouvons sans cesse en face d'un horizon nouveau réclamant des tâches à modifier. Celle d'éduquer reste en principe inchangée : préparons nos enfants à la vie. Notre attitude, par contre, doit continuellement se rajeunir, si nous voulons être utiles à notre entourage. S'occuper d'orientation professionnelle, aider nos adolescents dans le choix d'une carrière, n'est pas en soi un nouveau poids sur nos épaules. Cela n'implique aucune adjonction à nos programmes déjà luxuriants. Non !

Il s'agit d'une nouvelle attitude à adopter dans notre travail, dans notre programme, dans notre vie. Nous devons assurer des rapports plus étroits entre toutes ces vérités fondamentales et immuables et les nécessités de l'heure présente sinon de demain.

Ces idées générales sont admises par tous les rapports que nous avons reçus ; mais la question de l'orientation professionnelle est vaste. Aussi, chaque rapporteur — on pouvait s'y attendre — a-t-il développé les deux questions mises à l'étude selon un plan différent. De là, la nécessité d'en trouver un dernier qui essayera de contenir un résumé aussi bref que fidèle de la pensée de nos collègues.

On ne nous en voudra pas trop si, dans ce résumé, nous avons laissé de côté des considérations purement théoriques. Le sujet proposé dans notre *Bulletin* du 15 juillet 1947 exige que nous nous bornions au domaine *pratique* de l'orientation professionnelle. A regret, nous avons, par conséquent, éliminé des réflexions fort pertinentes, mais n'ayant pas une parenté assez proche de ce vocable « pratique ».

L'auteur du présent rapport a surtout cherché à mettre en évidence quelques points essentiellement pratiques ; si quelques-unes au moins de nos conclusions, grâce à l'indispensable appui de toutes les autorités intéressées, deviennent réalités, nous aurons atteint notre but de ce jour : avancer autant qu'il est en notre pouvoir, dans la voie du progrès. « Une once d'action vaut mieux qu'une tonne de paroles. »

CHAPITRE PREMIER

Comment établir la collaboration du maître avec les parents dans la question du choix du métier ?

1. La collaboration à l'école

A l'école, en éduquant et en instruisant les enfants qui lui sont confiés, le maître collabore avec les parents dont, par définition, il complète la tâche dans la préparation des enfants à la vie. En chefs prudents, n'oublions pas que l'école est là pour le bien de l'enfant, et non l'enfant pour la gloire de l'école. Tout notre enseignement doit être imprégné de cette pensée : l'enfant est là pour préparer son avenir et il doit y songer le plus tôt possible.

Pour y arriver, tenons compte du tempérament de l'enfant, puis de l'adolescent, de tous en général, de chacun en particulier ; il faut que nous connaissions leur psychologie et aussi les influences nombreuses, bonnes et mauvaises, que chacun subira inévitablement. Cela implique de la part du maître une solide préparation ; il devient nécessaire notamment que tout pédagogue s'intéresse à la psychologie pratique, science qui est destinée à jouer un rôle de plus en plus important.

D'une vie débordante, l'adolescent surtout a besoin de quelqu'un pour l'aider à considérer son avenir. Forçons-le donc à jeter de temps à autre un coup d'œil interrogateur vers le futur. Ainsi, sans être sorti de sa salle de classe, sans avoir encore entretenu aucune conversation avec les parents, le maître aura pourtant collaboré avec eux, en ce qui concerne l'éducation des enfants, un peu comme à leur insu. Dans cette question d'orientation profes-

sionnelle, l'école ne peut évidemment pas s'attribuer un rôle primordial, pas plus que dans les autres aspects de l'éducation.

Comment le maître soucieux d'orientation professionnelle enseignera-t-il ? Il importe qu'il prévoie, dans la mesure du possible, quelle sera la carrière probable des enfants de son école. Un rapporteur, dont la substance de l'exposé rappelle celle des « Branches de connaissances » de Mgr Dévaud, s'est attardé presque uniquement sur la formation des futurs paysans. Et il a raison.

L'orientation professionnelle a pour but de diminuer la pléthore des manœuvres fribourgeois travaillant dans notre canton ou chez nos voisins, en faisant de nos jeunes gens destinés à l'industrie ou à l'artisanat de la « main-d'œuvre qualifiée ». Actuellement déjà, la jeune main-d'œuvre souffre d'un déséquilibre inquiétant entre les manœuvres et les ouvriers qualifiés. Nous y reviendrons.

Mais il n'en reste pas moins vrai que la majorité des enfants campagnards seront paysans ; cependant, on déplore un peu partout en Suisse l'exode rural.

La première tâche de l'instituteur rural reste donc, comme l'a demandé si souvent Mgr Dévaud, la mobilisation de tous les moyens dont il dispose pour parer à la désertion des campagnes. D'ailleurs, autant que pour les autres catégories de travailleurs, l'avenir a aussi, quant aux travailleurs de la terre, des exigences qu'il est inutile de rappeler. Voyons plutôt les moyens pratiques de préparer nos jeunes agriculteurs. Ce sont plutôt des encouragements que des informations :

- a) Encourager la fréquentation de notre école d'agriculture de Grangeneuve.
- b) Encourager les jeunes gens à suivre les cours de comptabilité qui se donnent à Brougg.
- c) Encourager, dans le même sens, non seulement nos élèves mais parler aussi à leurs parents, en faisant ressortir les avantages de ces institutions.
- d) Organiser partout où c'est possible des cours complémentaires agricoles (on souhaite, à ce sujet, que les cours normaux agricoles continuent).
- e) Ne manquer aucune occasion de faire aimer notre beau canton, le coin natal, le métier de paysan.
- f) Encourager aussi les domestiques qui sont maintenant mieux rémunérés, grâce à des institutions qu'on fera connaître ; ces derniers oublient trop souvent que leur salaire équivaut à celui d'un ouvrier, qu'il ne faut pas sous-estimer le traitement en nature.
- g) Faire connaître les initiatives des pouvoirs publics en faveur de l'agriculture.
- h) Expliquer, si possible, comment les fils d'agriculteurs qui ne pourront rester sur le domaine paternel doivent envisager l'acquisition ou la location d'un domaine.
- i) Enfin provoquer la réflexion ; en proposant des sujets de rédaction tels que ceux-ci : le paysan est le métayer du bon Dieu, je serai paysan, la ferme de mes rêves, etc. ; en choisissant des lectures, des chants qui font aimer les travaux du paysan ; en s'inspirant toujours plus de Mgr Dévaud, dans l'enseignement des branches de connaissances ; en introduisant occasionnellement des discussions amicales sur le sujet qui nous intéresse ici.

Tout cela se fait déjà, nous dira-t-on. C'est vrai, mais pas encore suffisamment.

Nouveautés :

ADDOR (J.-H.) : ÉLÉMENTS D'ALGÈBRE

Un volume de 272 p., 13 × 20, avec 55 fig., broché Fr. 6.50

Un manuel pour ceux qui enseignent et ceux qui écoutent, qui y trouveront un exposé simple de la théorie, sans développements inutiles, avec de nombreux exercices à résoudre.

BOSSEY (P.) : ARITHMÉTIQUE ÉLÉMENTAIRE

Un volume de 112 p., 14 × 21, relié Fr. 3.75

Introduction de caractère concret au programme entier d'arithmétique, donnant aux enfants de 10-11 ans des notions claires sur les opérations fondamentales, avec beaucoup d'exercices gradués.

SAVARY (G.) : LE CHRIST, LES APOTRES, L'ÉGLISE

Un volume de 196 p., 16,5 × 22,5, avec 57 fig. dans le texte, 4 pl. et 2 cartes en couleurs, relié Fr. 5.—

C'est le manuel d'enseignement religieux protestant utilisé dans les écoles primaires et secondaires.

Nouvelles éditions :

RICHARD (D^r G.) : L'ÉDUCATION SEXUELLE DE NOS ENFANTS

2^e éd. Un volume de 40 p., 17 × 23,5, broché Fr. 2.50

Cette causerie d'un médecin psychologue permettra aux éducateurs d'envisager le problème avec plus de simplicité.

PIDOUX (E.), ROGIVUE (E.) et WIEST (A.) : TEXTES FRANÇAIS II

2^e éd. Un volume de 308 p., 16,5 × 22,5, relié Fr. 5.25

Cette nouvelle édition comporte l'adjonction de l'index biographique qui avait été publié à part d'abord.

JUILLERAT (L.-E.) et JAQUEMARD (A.) : EXERCICES DE VOCABULAIRE FRANÇAIS

2^e éd. Un volume de 160 p., 14 × 21, relié Fr. 3.50

HUBSCHER (O.), FRAMPTON (H.) et BRIOD (E.) : COURS ÉLÉMENTAIRE DE LANGUE ANGLAISE

d'après la *Modern english Grammar*. 6^e éd. Un volume de 200 p., 13 × 19,5, avec des illustrations, relié Fr. 4.—

SCHENKER (M.) et HASSLER (O.) : EINFÜHRUNG IN DIE DEUTSCHE LITERATUR

6. Aufl. Un volume de 148 p., 13 × 20, relié Fr. 3.75

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH

Maisons recommandées

En vous servant chez nous, vous trouverez

**le choix
la qualité**

ET UN PERSONNEL EXPÉRIMENTÉ

CHAUSSURES

Kurth

Rue de Lausanne 51
Rue de Lausanne 14
Fribourg, tél. 2 38 26



GUTMANN & ROSCHY

TRAVAUX DE RELIURE
ENCADREMENTS

Travail prompt et soigné

FRIBOURG

TÉL. 2.15.36 — PLACE DE LA GARE 34

TOUJOURS BIEN SERVI ET CONTENT

AMEUBLEMENTS
BRÜGGER
FRIBOURG

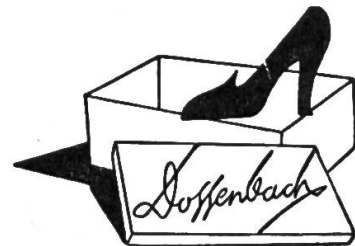
Rue des Bouchers 109 Tél. 2.10.32



AUX ARCADES

bien achalandé
vend bon
marché

FRIBOURG



MORAT

P. W. DIETHELM :

LE PLUS BEAU CADEAU

Illustré. 78 pages. Cart. 3 fr. 30

Aidera les parents dans la préparation
de leurs enfants à la Première Communion

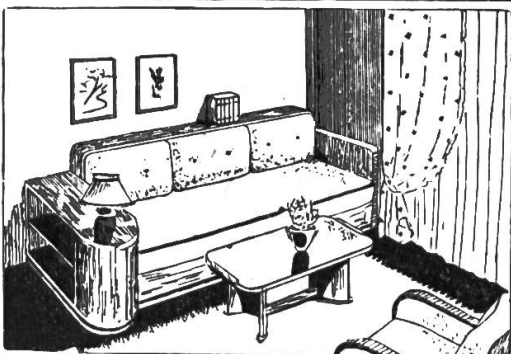
Librairies St-Canisius, Fribourg

R. du Pont-Suspendu 80 R. de l'Université 6

Favorisez votre ancien
collègue de vos achats
en radio et réparations



Grand'Places 23



Fabrique de meubles

G. Bise

FRIBOURG

Grand'Rue & Pont de Zähringen

La craie particulièrement tendre
répondant à tous besoins. Livrée
dans nos nouveaux emballages
sans sciure et protégée contre
la poussière.

PLÜSS-STAUFER SA
OFTRINGEN



BERNINA-ZIGZAG
100



La machine à coudre suisse,
avec ses nombreux avantages
Rabais spéciaux pour écoles

E. WASSMER, S. A.
FRIBOURG

Loterie
Romande



Tirage 5 juin

Café Romand

Rue de Romont. Fribourg

Vins de 1^{er} choix

Fondue renommée

Rendez-vous des instituteurs

F. Eggertswyler-Gremaud.

*Pour tous vos imprimés, adressez-vous
à l'Imprimerie St-Paul, Fribourg*

MAISONS RECOMMANDÉES EN GRUYÈRE

Grande-Gruyère Liqueur de Dessert

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Pasquier-Dubas

Anc. Ackermann

Grand'Rue 40 BULLE Tél. 2 73 71

Sacs de Dames

Portefeuilles

Portemonnaies

JEUX ET JOUETS

Tableaux religieux

Objets de piété

CAFÉ-RESTAURANT GRUYÉRIEN

Tél. 2 75 75 BULLE Tél. 2 75 75

LE RESTAURANT TRÈS SOIGNÉ

●
Grandes et petites salles
pour sociétés
au 1^{er} étage Carnotzet

●
**LOCAL OFFICIEL DE LA CHORALE
DES INSTITUTEURS de la GRUYÈRE**

E. Buchilly.

IMPRIMERIE PERROUD

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

BULLE

**BANQUE POPULAIRE DE
LA GRUYÈRE, BULLE**

Place de la Gare (près de la Poste)

Fondée en 1853

CAISSE D'ÉPARGNE

PAPETERIE

Ch. Morel

R. Morel, succ.

BULLE

Articles pour écoles

Tél. 2 71 84

Abonnés, favorisez les maisons qui nous confient des annonces.

CHÂTEL ST-DENIS

lieu idéal pour les courses scolaires



Champ de narcisses, sur Châtel-Saint-Denis

*En vêtements pour
hommes et garçons*

C'est là
belle Jardinière
qu'on trouve le mieux

Place de la Gare 38 Fribourg

**EN 29 ANS PLUS
DE 10.000 ÉLÈVES**



ont fréquenté les écoles Tamé de Neuchâtel, Lucerne, Bellinzona et Zurich en obtenant en 3-4 et 6 mois des diplômes de langues, correspondant, secrétaire et commerce. Par CORRESPONDANCE en 6 et 12 mois. Prolongation sans augmentation de prix.

MISSEL POPULAIRE

MA VIE AVEC LE CHRIST

256 pages, 9,5/13,5 cm, 5 planches hors texte, relié toile

Avec Vêpres Fr. 3.25

LIBRAIRIES ST-PAUL ○ FRIBOURG

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Capital et réserves : Fr. 41.200.000

GARANTIE DE L'ÉTAT

10 Agences : St-Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Chiètres, Domdidier, Estavayer-le-Lac, Farvagny, Morat, Romont, Tavel.

107 Correspondants d'épargne dans les principales localités du canton de Fribourg.

Accorde des PRÊTS par :

CÉDULES et COMPTES HYPOTHÉCAIRES
CRÉDITS COMMERCIAUX AVEC CAUTIONNEMENT
AVANCES sur TITRES et VALEURS

Escompte de billets et papier commercial

Nous recevons des dépôts d'argent :

contre OBLIGATIONS à terme fixe au porteur ou nominatives ;
en COMPTES DE DÉPOT à vue et à terme fixe ;
sur CARNETS D'ÉPARGNE, avec ou sans tirelire. } aux meilleures conditions.

Traite toutes opérations de banque et de bourse



Tout PÉDAGOGUE sait que
l'on obtient à peu de frais

L'éclairage parfait par

L'ÉLECTRICITÉ

L'eau chaude par

L'ÉLECTRICITÉ

La cuisson idéale par

L'ÉLECTRICITÉ

Le maximum de sécurité, de confort et d'économie par

L'ÉLECTRICITÉ

Devis et renseignements gratuits

ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FRIBOURGEOISES

* * *

Alors seulement, nous pourrons et devons encourager les autres, les campagnards qui ne seront pas paysans et les citadins, à envisager un apprentissage. Nous voilà au centre du problème : manœuvre ou ouvrier qualifié ? Tous ceux qui s'inquiètent de l'avenir de notre jeunesse reconnaissent qu'il est dans tous les cas préférable d'avoir en vue un apprentissage, surtout en face de l'avenir incertain. A l'école, le maître a donc le devoir de renseigner ses élèves en extirpant des illusions qui ne tarderaient pas à les décevoir, de les soustraire aux influences dangereuses, en bref, de les préparer également à la vie qui sera la leur vraisemblablement. Comment y parvenir à l'école d'abord ?

Nos élèves doivent être *renseignés* sur les divers états professionnels ; un collègue parle de « créer le choc professionnel ». Rien n'est plus vrai. Comment opter pour tel métier si on en ignore l'existence, l'importance, etc. ? Comment éviter tant d'illusions, si on n'a jamais obtenu, d'où que ce soit, des précisions et non seulement des données générales ?

Un procédé à introduire est donc l'étude systématique des métiers les plus courants, à la lumière de données récentes. Le maître inscrit au tableau noir *une monographie d'un métier*, par exemple le métier de charpentier, en faisant voir les aptitudes requises, les avantages et les inconvénients, les conditions d'apprentissage, l'outillage, la spécialisation, etc. Un tableau comme celui qui est proposé ci-dessous peut être établi pour toutes les professions.

Le métier de charpentier

a) <i>Aptitudes physiques</i>	{ Constitution robuste : force. Voies respiratoires. (Intempéries, courants d'air.) Cœur sain. Agilité, souplesse, sang-froid.
b) <i>Aptitudes psychiques</i>	{ Coup d'œil, sens des proportions, des dimensions. Esprit d'observation.
c) <i>Aptitudes morales</i>	{ Celles qu'exige le travail pour les autres et avec les autres. Sobriété.
d) <i>Instruction primaire</i>	{ Notions solides de calcul et de géométrie. Lecture des plans.
e) <i>Inconvénients</i>	{ Chômage en hiver pour les non-qualifiés. Accidents de travail : chutes, blessures.
f) <i>Apprentissage</i>	{ Durée = 3 ans. Pénurie d'apprentis.

Comme dans le cas des paysans, des causeries amicales en classe et hors de la classe pourront, par des questions appropriées, amener les enfants à cette conclusion : Je dois choisir une profession pour être en état de pouvoir subsister

plus tard. Ce travail doit être commencé très tôt ; on arrive, l'expérience le démontre, à diminuer de cette façon le nombre des indécis qui atteignent 16 ans. Par le fait même est diminué le nombre des cas qui devront faire appel aux organes officiels de l'orientation professionnelle. Un maître, qui donne régulièrement depuis plusieurs années une leçon intitulée « Mon métier », analysant chaque semaine, durant une demi-heure, le métier choisi par l'un de ses élèves, a pu réduire à 5 le nombre des élèves de son cours complémentaire qui comptait autrefois toujours 12 à 16 élèves. « J'aime mes élèves, dit-il, et je cherche avec eux la voie du bonheur. » N'oublions pas non plus les sujets de rédactions qui contraignent l'élève à réfléchir, même s'il choisit, pour une raison quelconque, un métier qu'il n'a pas du tout envie de pratiquer.

Outre une suite de leçons et de causeries, on peut faire connaître les métiers par des brochures distribuées gratuitement ou prêtées, par des conférences dans nos écoles pour enfants et adultes. On a encore pensé à la visite d'ateliers avec explications données par le maître d'état, avec quelques démonstrations rapidement exécutées, ce qui ne manquerait pas de susciter l'enthousiasme sans lequel on n'arrive à rien. La Société des Arts et Métiers devrait, dans ce cas, prêter son concours en encourageant les patrons à faciliter ces visites d'ateliers et à recevoir comme il convient nos ouvriers en herbe.

Les deux branches scolaires préparant le plus immédiatement aux apprentissages sont les mathématiques et le dessin. Il faudrait, dès lors, accorder plus de temps à ces deux branches. Mais comment y parvenir alors qu'on se plaint généralement de programmes absurdement copieux, surtout pour les classes nombreuses ? Un collaborateur propose, à ce sujet, la solution suivante, digne d'être retenue pour étude plus approfondie :

« Les classes régionales, n'étant souvent que des occasions de quitter à 15 ans l'école primaire ou d'obtenir des congés plus étendus, pourquoi n'en ferions-nous pas des écoles pré-professionnelles ? » Les maîtres qui les dirigeraient pourraient s'y préparer spécialement et s'occuper plus efficacement d'orientation professionnelle. Ces écoles seraient obligatoires pour les élèves âgés de 15 ans qui auraient suivi régulièrement le cours supérieur. On pourrait alors y développer, dans le sens désiré, les branches telles que : travaux manuels, calcul, dessin.

2. *La véritable collaboration des parents avec le maître*

Si nous mettons l'accent sur le travail du maître à l'école, nous nous empressons d'affirmer non moins énergiquement que le maître doit être constamment en relation avec les familles de ses élèves. Parents et maîtres doivent agir en étroite collaboration : c'est une vérité que chaque rapport souligne, moins pour en démontrer la nécessité que pour déplorer un certain manque de contacts entre ces autorités dont dépend dans une large mesure la vie future de nos enfants fribourgeois.

Effectivement, il faut reconnaître que trop souvent ces relations se réduisent à la communication des livrets scolaires ; ajoutons à cela quelques rares conversations échangées au hasard des rencontres. On a donc raison d'insister sur l'importance de ces relations, et, mieux encore, sur les moyens de les créer, puis de les entretenir. Car de cette réussite dépendent les possibilités d'une collaboration vraie, la seule qui puisse être féconde. L'éducation, en général, ne peut donner tous ses fruits qu'à la condition que la famille la soutienne, la complète.

Il ne suffit pas que cette dernière s'abstienne de faire dévier les efforts du maître, il faut qu'elle s'associe à ces efforts. Nos temps troublés imposent aux parents aussi bien qu'à tous les éducateurs le devoir de collaborer étroitement.

D'une part, les parents doivent renseigner le maître sur les enfants qu'ils lui confient ; ainsi le maître pourra obtenir de précieuses indications sur le caractère de chaque enfant, sur son état de santé, etc., et, ce qui est encore plus intéressant, sur le milieu dans lequel cet enfant vit habituellement. A leur tour, les parents doivent être renseignés par le maître, régulièrement et fréquemment, sur le travail, les progrès, les aptitudes, les défauts de leurs enfants.

Là encore, c'est à nous de trouver une solution. Cherchons à renseigner et à nous renseigner. *Faisons le premier pas.* S'il y a nombre de bons parents qui s'inquiètent de leurs enfants, qui les suivent presque journallement dans leur travail scolaire, d'autres pères et mères, absorbés par leurs tâches, n'ont plus le temps suffisant pour s'informer de l'activité scolaire. C'est de nos démarches que naîtra une vraie collaboration.

Comment la faire naître ? Les solutions suivantes ont été trouvées et proposées ; quelques-unes sont déjà réalisées par endroits avec succès. Les maîtres expérimentés qui ont réussi méritent nos félicitations ; ne pourraient-ils pas être invités à nous faire part de leurs expériences par le truchement de notre *Bulletin*, tel l'article de M. C. Sudan, paru en 1944 ? (page 91).

3. *Comment créer et entretenir les relations entre parents et maîtres ?*

La communication du livret scolaire est évidemment un moyen de renseigner les parents sur les progrès de leurs enfants. Mais ce n'est pas suffisant, parce que trop froid et trop rare. De plus, on ne peut pas exprimer par des chiffres tout ce que les parents auraient intérêt à connaître.

L'organisation des fêtes scolaires cause aux parents une joie très compréhensible. Ne négligeons donc pas les séances récréatives qui engagent les parents à s'intéresser au travail scolaire, à ce dont les enfants sont capables. Ces manifestations fourniront au maître une excellente occasion de s'adresser aux personnes présentes, de faire appel aux nobles sentiments qui animent tous les parents en ce qui concerne la vocation de leurs enfants.

L'assistance des parents aux examens scolaires est aussi un moyen qui leur permet de juger de l'application et du progrès des élèves.

On voudrait que les parents invitassent les instituteurs et institutrices à venir chez eux, afin que les enfants apprennent à les aimer, à les estimer aussi, hors des cadres scolaires. Pourquoi pas ?

Attachons enfin une réelle importance à ces rencontres occasionnelles, prévues ou imprévues, desquelles nous pouvons attendre beaucoup, si nous y pensons à temps en imaginant d'avance un sujet de conversation.

4. *La confiance réciproque*

Toutes les manières de créer des relations entre parents et maîtres ne seront efficaces que si une grande confiance règne de part et d'autre. A ce point de vue, la personnalité du maître joue un rôle capital. Le maître qui aime ses élèves, les étudie à fond, sait les renseigner utilement, s'applique à faire aimer le beau travail en l'exigeant partout ; si lui-même prêche surtout par son exemple, il

arrivera, par sa personnalité plus que par son enseignement, à exercer une heureuse influence autour de lui. Il gagnera par là la confiance des parents. Oui, il faut commencer par les enfants. « Si vous caressez, a dit le P. Berthier, les enfants ou même le chien de la famille, vous gagnerez la sympathie de la maisonnée ! »

Pratiquons cette ferme douceur qu'ont adoptée tous les grands pédagogues. Parlons plus souvent, dans nos milieux pédagogiques, dans nos conférences, dans nos réunions, de saint Jean Bosco, du P. Girard, de Pestalozzi et de leurs méthodes.

On ne saurait trop insister sur cet « amour de l'élève », pratiqué à un si haut degré par des pédagogues éminents, amour qui, automatiquement, apporte un « climat », une ambiance de confiance dont nous avons tant besoin, notamment en ce qui concerne l'orientation professionnelle. Aimer l'élève — les Italiens disent : voler bene —, c'est mettre tout en œuvre pour vouloir avec sincérité le bien de ceux que nous dirigeons. C'est à cette condition que nos efforts ne seront pas stériles. Le distingué journaliste, M. Rigassi, dans son dernier ouvrage, nous fait cette confidence : « La principale leçon que la vie m'a donnée, c'est qu'on n'aime jamais assez. »

Un rapporteur d'arrondissement rappelle, en outre, que nous pouvons créer une atmosphère de confiance si nous sommes pleinement logiques. Car le moindre illogisme de notre part sera exploité pour diminuer ou briser notre influence ou notre prestige. La moindre avarice personnelle quand on demande aux autres de donner ; la moindre frivolité quand on leur demande de la conduite ; la moindre ambition quand on leur demande du désintéressement ; la moindre injustice quand on leur demande de la justice, peuvent devenir la fissure et la lézarde par où s'en va le prestige d'un homme qui veut se mêler de faire avancer le règne de Dieu (selon P. Campfranc, dans *l'Action catholique*).

Cependant, l'attitude de l'enfant ou de l'adolescent peut parfois nous déconcerter ; mais cela ne doit pas nous décourager. Cherchons à comprendre. Nos élèves ne pensent pas en adultes. Ayons donc une grande confiance nous-mêmes lorsque nous semons nos justes idées ; nous ne pouvons pas en récolter immédiatement les résultats. Le blé jeté en terre doit périr avant de donner le fruit qui nourrira le roi de la nature. A l'exemple du paysan, sachons attendre patiemment les fruits de nos efforts.

CHAPITRE II

Comment établir pratiquement cette collaboration avec les organes officiels d'orientation professionnelle ?

1. La fiche d'orientation professionnelle

Nous la connaissons déjà. Elle est à remplir consciencieusement et à envoyer au conseiller de profession du district. Nous sommes tous d'accord de la maintenir. On voudrait que cette fiche ne soit pas remplie hâtivement, mais qu'on laisse à l'adolescent un temps de réflexion, quelques jours par exemple, et qu'on l'y prépare par des explications utiles.

2. La fiche psychologique

Elle n'existe pas encore. Des maîtres voudraient qu'on puisse noter les caractéristiques d'intelligence, de caractère, les aptitudes spéciales de chaque élève sur une fiche dite psychologique qui suivrait l'écolier, tout comme le livret scolaire, d'année en année. Cette fiche rendrait service aux organes officiels de l'orientation professionnelle, y compris *Pro Infirmis* et *Pro Juventute*. Elle compléterait en somme le livret scolaire. Une telle fiche, sérieusement établie, aurait donc un intérêt indéniable. Ce trait d'union est préconisé par quelques rapporteurs, mais sans beaucoup d'insistance. D'autres n'en parlent pas. Un rapporteur d'arrondissement enfin s'y attarde assez longuement en nous montrant surtout le revers de la médaille. Voici ses conclusions, qui rappellent l'Institut Gallup :

Le 50 % est indifférent à l'établissement de cette fiche. Le 47 % est sympathisant. Le 3 % est opposé. Et le rapporteur de conclure courageusement : il faut y renoncer.

Car il n'est pas toujours juste de juger un individu d'après son comportement durant sa scolarité ; des élèves — jugés mauvais pour diverses raisons qui, à elles seules, mériteraient une longue étude — ont fait leur chemin, aussi bien sinon mieux que ceux qui leur étaient supérieurs sur les bancs de l'école. Deuxièmement, tous les éducateurs n'auraient pas la délicatesse, l'impartialité et le scrupule suffisants pour établir ces fiches. Il pourrait en résulter des injustices graves. La fiche ne serait pas la photographie de l'individu, mais un aspect restreint seulement. Enfin, tous les éducateurs ne sont pas de parfaits bureaucrates ; une paperasse nouvelle aurait bien des chances d'être trop rapidement, donc incomplètement remplie.

3. Contacts avec les orienteurs

« Malgré les articles publiés sur cette question, nous ne sommes pas suffisamment renseignés ! » C'est ce que nous entendons souvent. Nous confessons d'autant plus facilement notre ignorance en cette matière d'orientation professionnelle que cet aveu met à jour une lacune que nous désirons combler le plus tôt possible. D'où doivent parvenir ces renseignements, qui pourront être des précisions, des ordres, etc. ?

D'aucuns ont pensé à la voie de service. Qu'un ordre, en premier lieu, arrive de nos Hautes Autorités cantonales, nous demandant de nous occuper d'orientation professionnelle ! Que MM. les Inspecteurs ensuite donnent des instructions précises dont ils surveilleront l'application suivant les besoins !

Nous désirons ensuite que l'orienteur de district s'adresse fréquemment à ses collègues dans des réunions, et non seulement à l'occasion d'une rencontre, et fournissent périodiquement tous renseignements utiles. Il en est de même en ce qui concerne le conseiller cantonal d'orientation professionnelle. L'expérience démontre qu'une seule conférence pour tout le canton n'est pas d'un grand profit. Il faut à tout prix que le conseiller cantonal puisse se déplacer et s'adresser aux instituteurs et institutrices dans leurs arrondissements respectifs. C'est aussi dans ces cadres réduits que nous aimerions entendre, une fois ou deux par année, d'autres spécialistes de l'orientation professionnelle. Ces conférences devraient être organisées dans le cadre de nos conférences d'arrondissement.

Nous souhaitons encore que les orienteurs puissent organiser des examens psychotechniques en se présentant dans les cours supérieurs de nos écoles régionales (qu'on voudrait pré-professionnelles) ; à cette occasion, ils encourageraient les indécis.

Pour les handicapés ou physiques ou intellectuels, un examen spécial serait nécessaire ; nous sommes heureux de constater ici le bien immense qu'accomplissent depuis longtemps soit *Pro Infirmis*, soit *Pro Juventute*, soit encore le Bureau de charité ; en ce qui concerne ces organes, nous ne pouvons que continuer la collaboration qu'ils nous demandent par l'aide au dépistage, notre sympathie et l'aide matérielle dans la mesure du possible (quêtes).

4. *Faire connaître l'office d'orientation professionnelle*

Cet organe n'est pas suffisamment connu. Combien de parents n'en ont jamais entendu parler d'une manière précise, parents qui sont pourtant bien intentionnés et qui ne manqueraient pas de faire appel aux conseillers d'orientation professionnelle dont le rôle devient de plus en plus utile au fur et à mesure que les professions se spécialisent. Nous souhaitons donc vivement que l'office cantonal mette en œuvre tous les moyens dont il peut disposer pour faire connaître son rôle d'abord, son opportunité, puis les caractéristiques diverses des métiers pratiqués chez nous, les placements disponibles.

Les parents et éducateurs qui sauront ajouter aux informations obtenues ainsi, les connaissances qu'ils ont sur chaque adolescent en particulier (tempérament, aptitudes, instruction) pourront influencer avec bonheur notre jeunesse et diminuer le nombre des indécis parmi nos garçons de 16 ans qui quittent l'école primaire, indécis auxquels l'office d'orientation professionnelle pourra, en fin de compte, venir en aide. L'expérience de bien des maîtres est là pour appuyer cette thèse. En effet, il y aura toujours des jeunes gens de 16 à 17 ans qui n'auront pas su ou pas pu se décider. C'est pour ce solde, susceptible d'être réduit, que le conseiller cantonal se mettrait sur le rang des éducateurs. Comment orienter ces indécis ? Un rapporteur d'arrondissement donne en substance la solution suivante (qui a déjà été tentée à Aigle spécialement) : « Pour les adolescents de 16 ans et plus qui n'auront pas pu se décider, nous envisageons l'entrée en scène de l'office d'orientation professionnelle. Le conseiller cantonal et les conseillers de district s'occuperont d'une façon toute spéciale de ces jeunes indécis, selon les idées qu'ils se font de plusieurs états entre lesquels ils désirent choisir. Sous la surveillance du conseiller de profession, ces jeunes gens feraient un court stage chez les patrons des états qu'ils convoitent, ce qui contribuerait à les décider définitivement dans leur choix, grâce à l'aidé aussi de toutes les personnes que la société met à leur service : patrons, parents, éducateurs, médecins, prêtres. C'est ainsi que ces caractères indécis reprendraient confiance, dans un milieu qui permettrait l'épanouissement de leur personnalité... »

5. *Question financière*

Trop de jeunes gens évitent l'apprentissage parce qu'ils se laissent entraîner par « les sirènes du gain immédiat ». C'est pourquoi tenons aussi compte du facteur pécuniaire si nous voulons vraiment remédier à la situation.

Ici, on propose une meilleure rétribution des apprentis de deuxième et troisième années. On souhaiterait même une sorte de caisse de compensation,

gérée par le conseiller cantonal d'orientation professionnelle, caisse qui serait alimentée, d'une part, par les cotisations des apprentis, mais seulement de ceux qui auraient fait appel à l'office ; d'autre part, par une cotisation de tous les patrons, ce qui serait normal, puisque ceux-ci demandent — si l'on observe certains cas — le même prix de l'heure pour du travail accompli par des apprentis comme par des ouvriers qualifiés. Voilà qui rejoint ce qu'on pouvait lire dans *La Liberté* du 19 mars 1948 : « Pourquoi les associations professionnelles, qui, régulièrement ou presque, se plaignent de la pénurie de jeunes ouvriers qualifiés, n'institueraient-elles pas une caisse de secours autonome pour aider financièrement leurs propres apprentis dans la gêne ou les difficultés d'ordre pécuniaire ? »

Là, par contre, on s'étonne même que la question financière puisse être discutée ou qu'on y attache pareille importance. Il est vrai que les jeunes gens qui font des études consentent des sacrifices souvent très onéreux ; pourquoi les apprentis n'en feraient-ils pas autant ?

La conclusion qui nous est dictée par l'ensemble des rapports d'arrondissement est la suivante :

Que par tous les moyens, le plus tôt possible, nous fassions comprendre les nombreux avantages d'un apprentissage sérieux, surtout en fonction de l'avenir incertain ; donnons à nos jeunes gens ce désir irrésistible de devenir quelqu'un, de se libérer peu à peu de cet attribut de « main-d'œuvre non qualifiée ». Si nous réussissons, le côté argent ne jouera qu'un rôle secondaire dans le choix d'un métier. Ne le négligeons pas pour autant. Songeons aux nécessiteux en créant des bourses ou fonds.

Il en existe quelques-unes, mais minimes et peu nombreuses. Chaque commune devrait posséder sa bourse des apprentissages qui fonctionnerait plus particulièrement pour les familles pauvres. Ne pourrait-on pas partout créer un fonds, si petit soit-il, mais qui s'augmenterait chaque année par une contribution annuelle de la commune et éventuellement par des dons ? Cette idée également a été clairement développée dans l'article cité plus haut. En résumé, après l'effort des parents dans cette affaire, c'est la commune d'abord qui doit apporter sa contribution, les associations professionnelles ensuite. L'aide de l'Etat, qui ne dispose d'ailleurs que d'un crédit très réduit, ne doit être qu'un appui complémentaire.

CHAPITRE III

Les filles de nos écoles et l'orientation professionnelle

Le problème de l'orientation professionnelle est de la plus haute importance pour les garçons. Le choix du métier, en effet, est essentiel à la réussite de leur existence. Pour les filles qui resteront célibataires (mais peut-on le savoir d'avance ?), cette question peut atteindre le même degré d'importance, tandis que les filles qui se marieront donneront la première place au foyer, à la famille. S'il s'agit de celles-ci, le conseiller d'orientation professionnelle n'a pas à intervenir ; c'est à l'école ménagère qu'incombe la tâche de former nos ménagères. Mais, pour celles-là, le problème devenant le même que celui des garçons, le rôle du conseiller d'orientation professionnelle et des institutrices (ou des instituteurs) sera le même que dans le cas des garçons.

Cependant, il y a encore le cas intermédiaire qui semble revêtir une plus grande actualité : nous voulons parler du métier féminin qui ne sera que temporaire. Beaucoup d'institutrices prétendent que la question de l'orientation professionnelle ne se pose pas pour les filles. Ce n'est vrai qu'en partie. Si une jeune fille par exemple hésite entre l'atelier et le métier de couturière, pourquoi ne pas lui aider à choisir en lui montrant que telle activité sera pour elle préférable, si l'on tient compte ou de sa santé, ou de sa fortune, ou de ses goûts ? D'ailleurs, J. Schwar fait remarquer judicieusement que, si le mariage est le sort de la plupart des jeunes filles, il n'est pas la garantie d'un avenir assuré. Le chômage, la maladie, la pauvreté et le veuvage peuvent contraindre une femme mariée à travailler hors de son foyer. Et puis, n'y a-t-il pas des métiers dont les connaissances seront utiles à une femme mariée, ne serait-ce qu'accidentellement ? Les métiers de couturière ou de nurse sont de ceux-là.

Nous ne pouvons pas nous désintéresser de l'orientation professionnelle des filles, surtout dans les milieux où, en grand nombre, elles iront travailler qui au bureau, qui au magasin, qui à l'atelier, qui dans les familles. Il semble bien que, dans les villes principalement, les institutrices œuvreront par analogie, en s'inspirant des données valables pour les garçons.

Dans les milieux campagnards, on fera bien, à la suite de Mgr Dévaud, de faire aimer et apprécier à sa juste valeur le métier de paysanne. Car l'exode rural sévit aussi dans les milieux féminins. Notons qu'un journal, *Le Foyer*, a trouvé le ton qui convient le mieux à cette action. Pourquoi toutes nos paysannes ne sont-elles pas encore abonnées à cette feuille dont le prix d'abonnement est des plus réduits ? Les lectrices habituelles la lisent avec un vif intérêt.

Pour toutes les filles en général, à la ville comme à la campagne, il serait à souhaiter qu'on dédaigne moins le travail d'employées de maison, qu'on n'ose plus appeler « bonnes à tout faire » ou « femmes de chambre ». Mais le remède à cette situation ne dépend pas de nos milieux pédagogiques. Il faut le trouver chez les employeuses ou employeurs, dans un minimum de bonne éducation qu'on ne trouve malheureusement pas encore partout. Il est vrai qu'on ne trouve pas tout dans les rayons du bazar...

Concluons. Puisque nous cherchons le comment de la collaboration du maître dans le choix du métier, travaillons en série. Allons d'abord au plus pressant en nous occupant de nos grands garçons ; arrivons à des conclusions pratiques. Réalisons les innovations que nous nous proposons d'introduire. Alors le cas particulier des filles sera à moitié résolu en ce qui concerne les maîtres et maîtresses de nos écoles primaires.

Pour conclure

Le présent rapport résume la position actuelle du « corps enseignant » fribourgeois dans la question de plus en plus importante de l'orientation professionnelle, surtout vue sous l'angle pratique. Il nous demande de reconnaître que nous avons déjà travaillé dans le sens qui s'impose, tant cela nous paraissait logique. Ce qui a manqué jusqu'à ce jour, et ce qui nous dictera nos conclusions pratiques, c'est la collaboration intelligente et intégrale de *tous ceux* qui ont le devoir d'éduquer notre jeunesse. Il s'agit en premier lieu des parents, des maîtres et des conseillers d'orientation professionnelle. Mais il y a encore

le prêtre, le médecin, les patrons, dont l'influence sur notre jeunesse n'est pas moins considérable.

Et n'oublions pas que l'agent principal de l'éducation est l'enfant lui-même, personne libre qu'il s'agira principalement de convaincre et d'encourager. En fin de compte, il importe que cette collaboration des pédagogues et de l'enfant soit en pleine conformité avec les plans providentiels. Car l'éducateur souverain, c'est Dieu.

Conclusions pratiques

1. Une collaboration efficace entre parents et maîtres d'école sera réalisée :
 - a) par un enseignement toujours mieux adapté à notre époque, qui réclame des hommes non seulement instruits, mais éduqués dans le sens le plus large du mot ;
 - b) en créant, en provoquant des relations imprégnées de confiance réciproque : manifestations scolaires, invitations des parents aux examens, rencontres plus ou moins provoquées, visites dans les familles. Nos bulletins scolaires incomplets et rares ne suffisent pas.
2. En ce qui concerne les organes officiels de l'orientation professionnelle, voici nos conclusions :
 - a) maintenons la fiche actuelle tout en reconnaissant ses imperfections ;
 - b) n'introduisons pas, pour le moment, la fiche psychologique dans laquelle nous voyons autant d'inconvénients que d'avantages ;
 - c) nous attendons, quant à notre rôle, un désir précis de nos autorités supérieures ;
 - d) nous demandons de fréquents messages des conseillers d'orientation professionnelle, premièrement dans des conférences que nous voudrions au sein de nos arrondissements scolaires, deuxièmement dans une rubrique régulière de notre *Bulletin* ;
 - e) nous verrions d'un bon œil des examens psychotechniques ou psychopédagogiques plus généralisés ;
 - f) enfin, comme dans le passé, nous continuerons d'aider *Pro Infirmis* et *Pro Juventute* dans l'action de dépistage et dans la propagande.
3. Les communes et les associations professionnelles devraient s'occuper activement de cette question surtout du point de vue matériel, en créant des fonds.
4. Sans une collaboration étroite de *tous* les éducateurs, on n'arrivera jamais qu'à des résultats problématiques dans le but que nous visons actuellement.

Le rapporteur,
PAUL JOYE.